

**Evaluation du cursus « Construction »
2012-2013**

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE

Haute Ecole de la province de Liège (HEPL)

Comité des experts :
M. Willy Patrick DE WILDE, président
MM. Pierre ECHARD, Bruno FROMENT, Damien NYSSSEN-DEHAYE,
Michel PROCES, experts

7 février 2014

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2012-2013 à l'évaluation du cursus « Construction ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 4 et 5 novembre 2013¹ à la Haute Ecole de la province de Liège, à Verviers, pour évaluer le bachelier en Construction. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations réalisées *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré. Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

¹ Vu la difficulté de constituer un comité d'experts, l'évaluation externe a pris du retard et une partie des visites se sont déroulées sur l'année académique 2013-2014.

PRESENTATION DE L'INSTITUTION

La Haute École de la Province de Liège (HEPL) est née le 15 septembre 2007 de la fusion des trois Hautes Écoles provinciales : la Haute Ecole Rennequin Sualem, la Haute Ecole Léon-Eli Troclet et la Haute Ecole André Vésale.

La HEPL organise des formations de type court (bacheliers) et de type long (masters), regroupées en six catégories : agronomique, économique, pédagogique, sociale, technique et paramédicale.

Le bachelier en Construction, option Bâtiment, fait partie de la catégorie technique. Les cours sont donnés à Verviers.

CHAP 1er : Les programmes d'études et les approches pédagogiques

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Les objectifs du programme sont clairs et cohérents, et sont en accord avec les missions et valeurs de l'établissement : transformation de l'étudiant en être humain, citoyen et professionnel responsable.
- 2 Le programme de formation est pertinent en regard des profils professionnels visés, et remporte l'adhésion de l'ensemble de l'équipe enseignante.
- 3 L'articulation des cours selon 5 grands axes (bureau d'étude, DAO, stabilité, techniques spéciales, topographie) est un élément positif dans la mesure où elle favorise les synergies entre différents cours.
- 4 Les 5 orientations créées en 3^e année (Gestion de projets, Gestion de chantiers, Gestion de l'environnement, Gestion du patrimoine, Topographie) offrent une ouverture sur un domaine spécifique de la profession, sans toutefois représenter un réel atout en termes d'employabilité. Elles représentent un attrait pour les étudiants, et certaines d'entre elles peuvent être un incitant vers une spécialisation ultérieure.
- 5 Une partie des enseignants exerce une activité professionnelle complémentaire, tous semblent soucieux de tenir leurs connaissances à jour (formations, contacts avec le monde de l'entreprise).
- 6 Les employeurs rencontrés se disent satisfaits de la qualité de la formation des diplômés, et soulignent une amélioration sensible de celle-ci durant ces dernières années. Les étudiants sont notamment très bien formés en dessin (à main levée et DAO).
- 7 L'Ecole virtuelle est utilisée, beaucoup d'information circule via ce canal (fiches ECTS, notes de cours, communication entre enseignants et étudiants).

Recommandation : certaines fonctionnalités de la plateforme sont sous-utilisées ou n'existent pas encore : les e-tests, les forums pourraient être développés dans certains cours.

- 8 La majorité des cours disposent d'un support écrit.
- 9 Le stage constitue une réelle opportunité d'entrée dans le monde du travail et fait l'objet d'un suivi minutieux de la part de l'établissement.
- 10 Les fiches ECTS sont disponibles pour tous les cours et consultées par les étudiants. Ceux-ci sont correctement informés des modalités d'évaluation. Celles-ci sont variées, l'évaluation continue est pratiquée dans de nombreux cours, ce qui favorise un suivi rapproché des étudiants.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Les étudiants déplorent le manque de visites de chantiers, salons... qui sont autant d'opportunités de contact avec le terrain.

Recommandation : exploiter la présence de formations techniques qualifiantes sur l'implantation pour apporter une dimension plus pratique et concrète aux enseignements.

- 2 Le couplage apparent du stage et du TFE :

- entraîne une confusion – dans le chef des étudiants et des enseignants – sur les objectifs respectifs de ces 2 activités d'apprentissage ;
- conduit à un choix et une définition tardive du sujet de TFE laissant peu de temps à la démarche et l'analyse du sujet ;
- entraîne des disparités dans les conditions dans lesquelles les étudiants réalisent ces travaux ;
- entraîne une confusion dans l'évaluation de ces 2 activités.

Recommandation : le comité encourage la démarche de révision qui permettra de résoudre les problèmes identifiés dans le REI : revoir l'échéancier, repréciser les modalités d'encadrement et de suivi, re-formaliser les grilles d'évaluation du stage, du TFE (y compris présentation orale) et les partager avec les maîtres de stage entreprise et jurys externes le cas échéant, revoir la pondération stage / TFE écrit / défense orale.

Il recommande en outre de communiquer adéquatement aux étudiants et aux maîtres de stage les changements opérés via un vade-mecum (à ce propos, une série de documents – fiche surveillance santé, analyse des risques pour les stagiaires – existent mais ne semblent plus exploités).

Enfin, il attire l'attention sur l'importance de veiller à l'équité dans l'évaluation des différents types de TFE évalués par des jurys différents (personne ressource, définition de critères) et de veiller à ce que les processus de suivi et d'évaluation restent dans les mains de l'institution d'enseignement.

- 3 Le suivi du stage est effectif (visites sur place), mais pourrait être davantage formalisé (l'idée du rapport intermédiaire – sous forme d'un journal de stage ou autre – a été évoquée). Le stage ne donne pas lieu à la rédaction d'un rapport écrit. Ceci peut créer un manque d'objectivité dans son évaluation et constitue une occasion manquée de développer les capacités de communication écrite des étudiants. Par ailleurs, certaines parties prenantes estiment qu'il intervient trop tard dans le cursus, retardant d'autant la possibilité pour les étudiants de se confronter aux aspects « concrets » du métier.

Recommandations : le comité recommande de réfléchir aux modalités de suivi (rapport intermédiaire, rapport final...) et d'évaluation du stage. Le comité recommande également d'envisager l'opportunité d'organiser un court stage d'immersion plus tôt dans le cursus, dans le but de conforter les étudiants dans leur choix d'études, d'apporter une dimension plus concrète (matériaux, techniques...), et de donner des idées de sujets de TFE.

- 4 Une réflexion globale est en cours sur les modalités de réalisation du TFE, les critères d'évaluation etc. Les critères d'évaluation actuels ne sont pas communiqués clairement aux étudiants. Concernant le suivi des TFE, les maîtres de stage-entreprise contribuent dans certains cas de manière active à celui-ci.

Recommandation : veiller notamment à mettre au point une grille d'évaluation, connue des étudiants et des lieux de stage ; redéfinir les modalités de suivi.

- 5 Le séquençage des cours de la B1 (année plutôt théorique) à la B2 (beaucoup de travaux pratiques) pose question. Le cours de « Techniques de communication » arrive trop tard dans le cursus par rapport à la recherche d'un stage, la rédaction du TFE et la recherche d'emploi.

Recommandation : revoir l'organisation du curriculum pour remédier à ces problèmes.

- 6 La dispersion du service d'aide à la réussite sur plusieurs sites ne facilite pas sa mise en œuvre par les enseignants et son accessibilité pour les étudiants. Le recours au tutorat, notamment, reste une pratique marginale.

Recommandations : ce service devrait contribuer pro-activement à la réflexion sur le séquençage des cours (cf. point 5) de la B1 (année plutôt théorique) à la B2 (beaucoup de travaux pratiques), et sur la place du cours de « Techniques de communication » (qui arrive trop tard dans le cursus par rapport à la recherche d'un stage, la rédaction du TFE, et la recherche d'emploi).

Systematiser et intensifier la pratique du tutorat.

CHAP 2 : Les ressources humaines et matérielles

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

Gestion du personnel

- 1 Les équipes pédagogique et administrative sont très engagées.
- 2 Le renouvellement d'une grande partie du cadre a eu des conséquences bénéfiques sur l'enseignement. Cette constatation fut soulignée notamment par les représentants des employeurs.

Ressources matérielles

- 3 Des investissements récents ont permis d'augmenter le parc informatique.
- 4 La diffusion des notes (pack, école virtuelle...) est efficace.
- 5 La section dispose d'un centre d'impression de plans géré par les étudiants.
- 6 La section dispose de matériel topographique performant, le comité souligne en particulier la présence de stations totales.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

Gestion du personnel

- 1 Le taux d'encadrement a été amélioré, mais reste fréquemment mentionné comme problématique en regard de l'augmentation du nombre d'étudiants.

Recommandation : l'implication des équipes est positive, mais le comité recommande de veiller à maintenir un taux d'encadrement efficient.

- 2 Le fait que toute l'administration repose sur une seule personne présente un risque évident et rend *de facto* ce service peu disponible aux étudiants.

Recommandation : renforcer l'équipe administrative, en précisant différents profils de fonction ; penser à la succession (binôme senior-junior...).

Ressources matérielles

- 3 La section n'a pas accès à un réseau Wifi, ce qui est particulièrement préjudiciable aux étudiants de l'internat, qui ne peuvent accéder aux ressources numériques de la plateforme pédagogique.
- 4 Les locaux sont inadéquats par rapport au nombre d'étudiants par année. Leur nombre est insuffisant.
- 5 Les étudiants et les enseignants n'ont pas accès à une bibliothèque ni à une matériauthèque sur le site de la section.
- 6 La maintenance du parc informatique n'est pas assurée par du personnel spécialisé.

Recommandation : le comité encourage à prendre l'ensemble de ces problèmes en compte, à les prioriser et à y apporter les solutions adéquates.

CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 L'école est bien ancrée localement. Elle entretient de bonnes relations avec les entreprises de la région.
- 2 Le comité souligne l'existence d'un réseau d'échanges Erasmus, de stages à l'étranger, et de collaborations avec d'autres institutions européennes ou belges.

PRINCIPAL POINT D'AMELIORATION DETECTE

- 1 L'absence d'un réseau d'anciens formalisé est à déplorer.

Recommandation : développer un tel réseau, qui constitue une réserve de potentiels lieux de stages, offres d'emploi, contacts avec le monde professionnel.

CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le rapport d'autoévaluation est très complet et bien documenté, en particulier par ses annexes. Il témoigne d'un vrai travail d'évaluation qui a fédéré l'ensemble de l'équipe enseignante. Il identifie clairement et de façon pertinente une série de points d'amélioration (notamment dans le domaine de l'évaluation des stages et du TFE, du manque de dimension « appliquée » dans certains enseignements, de l'absence de bibliothèque...).

La rédaction du rapport d'évaluation interne (REI) a également permis de vérifier, et au besoin d'ajuster, le programme des cours au projet pédagogique de la Haute école.
- 2 La Haute Ecole a développé une « Politique qualité ». Elle dispose d'une « cellule compétences » qui accompagne la mise en œuvre des référentiels de compétences dans chaque section.
 - 3 Elle a par ailleurs obtenu le Label SD pour son supplément au diplôme.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 La démarche qualité, initialement bien structurée (travail en sous-groupes, enquêtes...), s'est essoufflée après le dépôt du rapport d'évaluation interne. Les pistes d'amélioration dégagées n'ont pas toutes été mises en œuvre (notamment, la rédaction du profil d'enseignement a été arrêtée).

Recommandation : redynamiser le processus ; et reformaliser le plan d'actions et de mise en œuvre en priorisant les actions à mener.

- 2 Le comité constate une discontinuité entre le niveau stratégique (management) et le niveau opérationnel de la démarche qualité.

L'absence d'un relais de la direction sur le site (pendant de nombreuses années) ne facilite pas la communication entre ces deux niveaux et a induit la mise en place d'organisations parallèles.

Recommandation : formaliser une coordination sur le site permettant de concrétiser ce relais.

- 3 La participation des étudiants dans la démarche qualité et les organes consultatifs de la section et de la Haute école est très limitée.

Recommandation : s'assurer d'un engagement fort et plus massif des étudiants dans ces démarches (qualité, gouvernance), en communiquant sur l'intérêt et le sens de celles-ci.

- 4 Certains documents (fiches de suivi de stage...) existent, mais ne sont pas (ou plus) utilisés.

Dans le même ordre d'idées, le questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants est prêt, mais sa mise en œuvre a posé problème et les évaluations ne sont pas menées.

Recommandation : envisager une manière (électronique ou autre) de mener ces évaluations, afin de bénéficier du retour des étudiants sur les enseignements et de s'en servir dans une perspective d'amélioration continue de leur qualité.

- 5 Le suivi des anciens n'est pas organisé, ce qui prive la section d'une série de ressources (lieux de stage, opportunités d'emploi, retour sur la qualité de l'enseignement...).

Recommandation : améliorer le suivi des anciens étudiants.

Conclusion

La HEPL à Verviers présente à ses étudiants du bachelier en Construction une seule option « bâtiment », qui peut cependant être colorée en 3^e année par le choix d'une des cinq options : Gestion de chantiers (choisie par le plus grand nombre d'étudiants), Gestion de projets, Gestion de l'environnement, Gestion du patrimoine, ou Topographie.

L'ensemble du programme actuel résulte d'une concertation, entamée il y a quelques années, et qui visait à rétablir le niveau de la formation, perçu en déclin.

Le renouvellement de la majorité de l'équipe pédagogique a permis de redresser cette tendance : l'équipe d'enseignants entretient d'excellents contacts tant avec les étudiants, pour lesquels ils sont très disponibles, qu'avec le monde professionnel, dont plusieurs enseignants proviennent. Elle résulte d'un bon équilibre entre architectes et ingénieurs, adéquat vu l'option « bâtiment ».

La section s'est par ailleurs engagée, avec l'appui de la Haute Ecole, dans la rédaction de son profil d'enseignement. Il en résulte une meilleure lisibilité des compétences et capacités que la formation vise à faire acquérir. Les fiches ECTS sont claires et assurent une relation « étudiant-enseignant » tout à fait correcte.

Toujours est-il donc, qu'aujourd'hui, les objectifs du programme sont clairs et cohérents, et sont en accord avec les missions et valeurs de l'établissement.

La rédaction du rapport d'évaluation interne (REI) a montré à quel niveau une augmentation sensible de la qualité avait déjà été atteinte, mais également quels étaient les points urgents restant à résoudre. Ce rapport d'autoévaluation est très complet et bien documenté, en particulier par ses annexes. Il témoigne d'un vrai travail d'évaluation qui identifie clairement et de façon pertinente l'ensemble des points d'amélioration (notamment dans le domaine de l'évaluation des stages et du TFE, du manque de dimension « appliquée » dans certains enseignements, de la bibliothèque...).

Pour le comité d'experts, l'essentiel du travail à fournir concerne les domaines du stage et du TFE, et en particulier leur évaluation. Le comité a également observé que la démarche « qualité », après un départ prometteur (bonne structuration et organisation), s'est un peu essoufflée, en ce sens que les pistes d'amélioration dégagées n'ont pas toutes été mises en œuvre. Il a par ailleurs constaté une discontinuité entre le niveau stratégique (management) et le niveau opérationnel de la démarche qualité. L'absence d'un relais de la direction sur le site pendant de nombreuses années ne facilite pas la communication entre ces deux niveaux et a induit la mise en place d'organisations parallèles. Enfin, la participation des étudiants dans la démarche qualité et les organes consultatifs de la section et de la Haute école est très limitée, ce qui contribue également à la discontinuité précitée.

En conclusion, le comité a visité une section qui s'est dotée d'une bonne analyse de ses propres forces et faiblesses et qui, avec des priorités bien établies, améliore graduellement la qualité de la formation qu'elle offre à ses étudiants.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les objectifs du programme sont clairs et cohérents, et sont en accord avec les missions et valeurs de l'établissement. ⇒ L'articulation des cours selon 5 grands axes (bureau d'étude, DAO, stabilité, techniques spéciales, topographie) est un élément positif dans la mesure où elle favorise les synergies entre différents cours. ⇒ Les 5 orientations créées en 3^e année (Gestion de projets, Gestion de chantiers, Gestion de l'environnement, Gestion du patrimoine, Topographie) offrent une ouverture sur un domaine spécifique de la profession. ⇒ Une partie des enseignants exerce une activité professionnelle complémentaire, tous semblent soucieux de tenir leurs connaissances à jour. ⇒ L'Ecole virtuelle est utilisée, beaucoup d'information circule via ce canal. ⇒ La majorité des cours disposent d'un support écrit. ⇒ Le stage constitue une réelle opportunité d'entrée dans le monde du travail. ⇒ Les fiches ECTS sont disponibles pour tous les cours et consultées par les étudiants. ⇒ Les modalités d'évaluation sont variées. L'évaluation continue est pratiquée dans de nombreux cours, ce qui favorise un suivi rapproché des étudiants. ⇒ Les équipes pédagogique et administrative sont très engagées. ⇒ Des investissements récents ont permis d'augmenter le parc informatique. ⇒ La diffusion des supports de cours est efficace. ⇒ La section dispose d'un centre d'impression de plans géré par les étudiants. ⇒ La section dispose de matériel topographique performant (stations totales). ⇒ L'école est bien ancrée localement. Elle entretient de bonnes relations avec les entreprises de la région. ⇒ Le comité souligne l'existence d'un réseau d'échanges Erasmus, de stages à l'étranger, et de collaborations avec d'autres institutions européennes ou belges. ⇒ Le rapport d'autoévaluation est très complet et bien documenté. Il témoigne d'un vrai travail d'évaluation qui a fédéré l'ensemble de l'équipe enseignante. Il identifie clairement et de façon pertinente une série de points d'amélioration. ⇒ La Haute Ecole a développé une « Politique qualité ». Elle dispose d'une « Cellule compétences » qui accompagne la mise en œuvre des référentiels de compétences dans chaque 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les étudiants déplorent le manque de visites de chantiers, salons... qui sont autant d'opportunités de contact avec le terrain. ⇒ Le couplage apparent du stage et du TFE : <ul style="list-style-type: none"> ○ entraîne une confusion sur les objectifs respectifs de ces 2 activités d'apprentissage ; ○ conduit à un choix et une définition tardive du sujet de TFE, laissant peu de temps à la démarche et l'analyse du sujet ; ○ entraîne des disparités dans les conditions dans lesquelles les étudiants réalisent ces travaux ; ○ entraîne une confusion dans l'évaluation de ces 2 activités. ⇒ Le suivi du stage est effectif mais pourrait être davantage formalisé (rapport intermédiaire, sous forme d'un journal de stage ou autre). Le stage ne donne pas lieu à la rédaction d'un rapport écrit, ce qui constitue une occasion manquée de développer les capacités de communication écrite des étudiants. ⇒ Le séquençage des cours de la B1 (année plutôt théorique) à la B2 (beaucoup de travaux pratiques) pose question. Le cours de « Techniques de communication » arrive trop tard dans le cursus. ⇒ La dispersion du service d'aide à la réussite sur plusieurs sites ne facilite pas sa mise en œuvre par les enseignants et son accessibilité pour les étudiants. Le recours au tutorat, notamment, reste une pratique marginale. ⇒ Le taux d'encadrement a été amélioré, mais reste fréquemment mentionné comme problématique en regard de l'augmentation du nombre d'étudiants. ⇒ Le fait que toute l'administration repose sur une seule personne présente un risque évident et rend <i>de facto</i> ce service peu disponible aux étudiants. ⇒ La section n'a pas accès à un réseau Wifi, ce qui est particulièrement préjudiciable aux étudiants de l'internat, qui ne peuvent accéder aux ressources numériques de la plateforme pédagogique. ⇒ Les locaux sont inadéquats par rapport au nombre d'étudiants par année. Leur nombre est insuffisant. ⇒ Les étudiants et les enseignants n'ont pas accès à une bibliothèque ni à une matériauthèque sur le site de la section. ⇒ La démarche qualité, initialement bien structurée, s'est essoufflée après le dépôt du rapport d'évaluation interne. Les pistes d'amélioration

section.	<p>dégagées n'ont pas toutes été mises en œuvre.</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le comité constate une discontinuité entre le niveau stratégique (management) et le niveau opérationnel de la démarche qualité. ⇒ La participation des étudiants de la section dans la démarche qualité et les organes consultatifs de la section et de la Haute école est très limitée. ⇒ Le questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants est prêt, mais sa mise en œuvre a posé problème et les évaluations ne sont pas menées. ⇒ Le suivi des anciens n'est pas organisé, ce qui prive la section d'une série de ressources.
----------	---

Recommandations	
	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ développer l'utilisation de certaines fonctionnalités de la plateforme informatique : e-tests, forums... ⇒ exploiter la présence de formations techniques qualifiantes sur l'implantation pour apporter une dimension plus pratique et concrète aux enseignements ⇒ envisager l'opportunité d'organiser un court stage d'immersion plus tôt dans le cursus, dans le but de conforter les étudiants dans leur choix d'études, d'apporter une dimension plus concrète aux enseignements (matériaux, techniques...), et de donner des idées de sujets de TFE ⇒ poursuivre la révision des problèmes identifiés dans le REI : revoir l'échéancier, préciser les modalités d'encadrement et de suivi, re-formaliser les grilles d'évaluation du stage, du TFE (y compris présentation orale) et les partager avec les maîtres de stage entreprise et jurys externes le cas échéant, revoir la pondération stage / TFE écrit / défense orale ⇒ communiquer adéquatement aux étudiants et aux maîtres de stage les changements opérés via un vademecum ⇒ veiller à l'équité dans l'évaluation des différents types de TFE évalués par des jurys différents (personne ressource, définition de critères...) et veiller à ce que les processus de suivi et d'évaluation restent dans les mains de l'institution d'enseignement ⇒ intégrer le service d'aide à la réussite à la réflexion sur le séquençage des cours de la B1 à la B2 ⇒ revoir la place du cours de « Techniques de communication » (qui arrive trop tard dans le cursus par rapport à la recherche d'un stage, la rédaction du TFE, et la recherche d'emploi) ⇒ systématiser et intensifier la pratique du tutorat ⇒ renforcer l'équipe administrative, en précisant différents profils de fonction ; penser à la succession (binôme senior-junior...) ⇒ veiller à maintenir un taux d'encadrement efficient ⇒ prendre en compte et prioriser l'ensemble des problèmes décrits sous la rubrique « ressources matérielles » (wifi, locaux, bibliothèque, matériauthèque, maintenance du parc informatique) ⇒ reformaliser le plan d'actions et de mise en œuvre en prenant les actions à mener en compte et en les priorisant ⇒ formaliser une coordination sur le site permettant de concrétiser le relais direction-site ⇒ s'assurer d'un engagement fort et plus massif des étudiants dans les démarches qualité et de gouvernance, en communiquant sur l'intérêt et le sens de celles-ci ⇒ envisager une manière (électronique ou autre) de mener les évaluations des enseignements par les étudiants, afin de bénéficier du retour des étudiants et de s'en servir dans une perspective d'amélioration continue de la qualité ⇒ améliorer le suivi des anciens étudiants

Opportunités et risques

Opportunités :

- ⇒ Présence d'un internat sur le site
- ⇒ Présence de sections qualifiantes (maçonnerie...) sur le site
- ⇒ Marché du travail porteur
- ⇒ Bonne réputation de la section

Risques :

- ⇒ L'augmentation constante de la population étudiante peut constituer un risque en regard de la capacité d'accueil de l'infrastructure (enseignement et internat).
- ⇒ Bien que la section bénéficie d'une renommée localisée à Verviers et que sa situation géographique présente des avantages (proximité des transports en commun, commerces et services), son isolement géographique par rapport aux autres sections de la catégorie et de la Haute Ecole constitue également un risque.

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

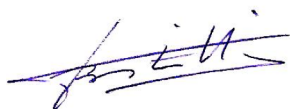
Les différents points d'amélioration mettent clairement en évidence et d'une manière fort symptomatique le manque de moyens attribués pour atteindre la performance. En effet, les conditions matérielles (locaux, services, équipements,...) et le taux d'encadrement doivent être améliorés.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique

Toni Bastianelli – Directeur Président



Philippe Collée – Directeur de catégorie



Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

Michaël Laurent - Coordonnateur



¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.